

Voici les évènements et les informations du premier semestre 2009

LA TEMPETE KLAUS A DUREMENT FRAPPE NOTRE VILLAGE

Quand, ce samedi 24 janvier vers quatre heures du matin, le vent a fait entendre ses premières rafales, rares ont été ceux d'entre nous qui ont continué à dormir sereinement.

Dès les premières lueurs du jour, chacun a pu constater la violence de cette tempête annoncée et observer les premiers dégâts.

Plus d'électricité, plus de téléphone, des objets éparpillés tout autour des habitations, des voitures assommées par des arbres, des toitures envolées, des cheminées abattues, des arbres déchirés, cassés, déracinés, des des haies jetées à terre, des poteaux tordus ou coupés en deux, des tôles de bardage ou de couverture arrachées et transportées par de puissants tourbillons, des cabanes d'élevages déplacées sur plusieurs dizaines de mètres, quelques milliers de volailles tuées...



Dès le samedi dans un élan de solidarité les riverains s'entraident pour dégager les voies d'accès. Le dimanche matin, la municipalité engage des actions auprès des administrés. Trois points majeurs sont à traiter : le ravitaillement en eau potable, le confort des personnes fragilisées et la conservation des aliments congelés.

La municipalité décide d'acheter deux groupes électrogènes. Ceux appartenant aux privés sont recensés et leurs propriétaires sollicités par quartiers pour sécuriser les congélateurs. La mairie s'approvisionne en bouteilles d'eau auprès de la société "Pampara", sur réquisition préfectorale. Deux bouteilles par personne sont distribuées dans l'après-midi du dimanche. En parallèle, une attention particulière est apportée aux personnes fragiles afin de recenser leurs besoins et d'y apporter une solution.

En l'absence de réseau de communication, une permanence est instaurée à la mairie pour centraliser les informations.

Dans la semaine, les douches de la salle polyvalente ainsi qu'un lave-linge sont mis à disposition de la population.



En cette fin janvier, Sort en Chalosse et notre département n'ont jamais reçu autant de "visiteurs extérieurs". De l'Allier aux Vosges, du Puy de Dôme à la Vendée, de la Corrèze à la Haute Loire, 13 départements étaient présents sur nos routes landaises. Sans oublier nos voisins britanniques d'une filiale d'ERDF, sur le canton de Mugron.

Les réseaux d'eau ont été rétablis en moins de 48h, l'électricité est revenue pour la plupart d'entre nous au terme de huit jours, le réseau téléphonique aura été réparé dans un délai très variable selon les quartiers.

Des enseignements sont à tirer d'un tel évènement climatique. En effet, malgré les dures conséquences, une telle expérience vécue sur le terrain permet d'améliorer et de renforcer les actions de chacun. Cette tempête a été l'occasion pour beaucoup d'entre nous de découvrir la solidarité de voisinage.

LA FORET COMMUNALE

La commune de Sort en Chalosse est connue pour la diversité de ses paysages :

- Les zones agricoles sont très présentes
- La vallée du Luy, site classé Natura 2000, fait partie de la zone des Barthes de l'Adour par référence à la crue centennale de 1952. Cette vallée qui traverse intégralement la commune d'Est en Ouest est une zone à forte valeur écologique.
- La forêt est composée essentiellement de bois de chênes pédonculés et de landes de pins maritimes.

La forêt communale s'étend sur une surface cadastrée de plus de 49 hectares. Elle est soumise au régime forestier depuis des temps immémoriaux. Le premier acte d'aménagement date de 1872, elle est gérée aujourd'hui par l'ONF. On y rencontre principalement des chênes dont l'exploitation est source de revenus pour la commune :

- Vente de bois de chauffage : 176 stères à 11€ soit 1936€ pour l'année 2008
- Vente par adjudication de la parcelle 11 dite de Garra à la SARL Adour Service Forêt pour 172 m³ de bois pour un montant de 18 515 €
- La commune a conservé les houppiers (houppe ou tête des arbres) pour les vendre comme bois de chauffage aux habitants de Sort inscrits auprès de la mairie.

Si la forêt permet aujourd'hui de dégager des revenus, nous le devons à nos Anciens qui ont su l'entretenir et la respecter.

Nous continuons aujourd'hui ce travail de valorisation du patrimoine forestier communal.

Mais le 24 janvier 2009, durant la nuit qui restera gravée dans nos mémoires, la tempête " KLAUS " a très fortement endommagé notre forêt communale. D'importants dégâts remettent en question la gestion de nos ancêtres. L'ONF a réagi en temps et en heure permettant la mise en vente des parcelles 1 et 2, canton de " Cazala ", au mois de mai pour la somme de 18200 €.

Nous ne devons pas baisser les bras devant ce cataclysme qui a ravagé une partie de la Chalosse.



La parcelle 5 (les Gritches), particulièrement impactée, doit rapidement trouver acquéreur, la commune se réservant les houppiers.

L'exploitation qui va suivre laissera cette parcelle entièrement déboisée. La commune s'engage par le biais du SIVU des Chênaies de l'Adour, à replanter des espèces nobles (chênes) et variées pour les générations futures.

LA VIE ASSOCIATIVE

La commission "vie associative" a pour objectifs de favoriser la communication entre les différents acteurs de l'animation publique de notre village et de faciliter le fonctionnement des associations. Elle est partie prenante dans l'organisation inter associative. La municipalité apporte les moyens pratiques pour y arriver. Elle est animée par François Marsan, Pascal Bernadet, Martine Danhil, Cathy Dugrand, Jean-Pierre Lahourcade, Vincent Marquet et Michel Tortigue.

Entre les mois de juin 2008 et mars 2009, elle a reçu chacune des associations sortoises. Pour conclure ces rencontres, la commission et les associations se sont retrouvées à la salle du moulin le samedi 18 avril. La synthèse des réunions préparatoires a été exposée par des membres de la commission avant de laisser la place à un débat encourageant. Cet échange a permis aux représentants des associations présentes de s'exprimer et de s'écouter, en dégagant la volonté commune de travailler pour la vie de notre village.

Pour cette année, la municipalité a prévu, entre autres, l'achat de deux friteuses, le réaménagement de la cuisine de la salle des associations (placards et changement d'évier), la création d'une paillasse avec placards dans la cuisine principale de la salle polyvalente. Pour améliorer le fonctionnement inter associatif, les plannings des manifestations et de l'occupation des salles communales seront affichés dans une vitrine facilement consultable, installée à l'extérieur de la salle polyvalente.

ASSOCIATIONS	PRESIDENTS
ACCA (chasse)	LORREYTE Roger
APE (association des parents d'élèves de la vallée du Luy)	MORA Nathalie
Club des Aînés (Qu'am lou temps qu'yem)	BEGU Josette
Colverts pétanque	GIRAUT Daniel
Comité des fêtes	LORREYTE Christelle BOUTGE Frédéric
Cyclo camping landais	GRANGE Bernard
Elan chalossais basket	CESTAC Eric
Decinqsept (foot en salle)	RUAUX Noël
Foyer des jeunes	LABORDE Gilles
Gym volontaire	LARRODE Jocelyne
Quille sortoise	GANTOIS Pierre
FNACA (anciens combattants)	RUSALEN Henri

LA PLACE DES COURSES



Dans le but d'augmenter sa fréquentation ludique et d'en améliorer la convivialité, les élus ont décidé de doter cet espace d'un éclairage efficace.

Ainsi, deux candélabres portant chacun deux projecteurs de 1000 KW ont été implantés en vis-à-vis, un côté route, l'autre côté étang, celui-ci étant équipé d'un projecteur supplémentaire de 400 KW pour l'éclairage du quiller.

La hauteur des projecteurs, leur nombre et leurs orientations permettent un éclairage total de la partie "arène", sans zone d'ombre.

LES TRAVAUX DU GITE



Ce début d'année a été choisi pour lancer le programme de rafraîchissement intérieur et extérieur de notre gîte communal. Ces premiers mois représentent en effet la période de plus faible demande locative.

Les deux chambres de l'étage sont repeintes, les boiseries sont de couleur « framboise » pour l'une et « parme » pour l'autre avec des murs gris clairs. Les peintures extérieures de la terrasse et des avant-toits sont bleues. Des volets roulants ont été installés sur la façade ouest, en remplacement des anciens modèles.

N'hésitez pas à le faire connaître autour de vous.

PLAN LOCAL D'URBANISME

Un plan local d'urbanisme (PLU) va bientôt remplacer le plan d'occupation des sols (POS) actuellement en vigueur sur la commune.

Une modification majeure qui est la conséquence des récentes lois en matière d'urbanisme.

Cette réglementation a l'avantage de prendre en compte l'environnement, les réseaux de communication existants, le développement durable, l'activité économique de la commune, sa mixité sociale, sa topologie... et l'avis de la population à travers des concertations publiques.

Compte tenu de cette complexité, les élus ont décidé de suivre une formation auprès de l'ADACL (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités Locales) pour appréhender plus sereinement l'aménagement futur de notre commune.

GESTION DES DECHETS

A l'occasion de l'installation d'un second container au point tri "Léhitte", ceux-ci ont été déplacés en retrait de la route.



FLEURISSEMENT



La commune participe aux concours départemental et régional de fleurissement 2009.

Deux jurys passeront dans notre village cet été pour en apprécier l'embellissement. Aussi, nous invitons tous les habitants du bourg à s'associer à notre démarche en égayant les abords de leurs maisons.



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le bulletin municipal « Oun ne Soum » n°26. En page 7, dans la rubrique concernant les travaux dans les bâtiments communaux, le coût de l'installation de chauffage dans l'église s'élève en fait à 9120,76 € TTC.

La commission " Lien social et communication " vous présente ses excuses.

INCIDENTS

Fin février, nous déplorons que des actes de malveillance aient été réalisés dans la salle polyvalente : bouteilles de coca versées à terre de part et d'autre du bar, gâteaux secs écrasés sur le sol de la salle, crachats sur la moitié du terrain...

En février et en mai, la municipalité a découvert que des personnes ont utilisé la salle du moulin jusqu'au lendemain matin, sans réservation de celle-ci.



Nous regrettons que le bien communal et le principe de réservation des différentes salles ne soient pas respectés comme il se doit.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

- 11 juillet** **soirée andalouse**
Quille et Cyclos
- mi-juillet** **Week-end à Pampelune**
Foyer des jeunes
- 19 juillet** **méchoui des Aînés**
- 25 juillet** **concours de pétanque licenciés**
Colverts pétanques
- du 31 juillet** **fêtes patronales**
au 3 août Comité des fêtes et associations
- 6 septembre** **ball-trap de l'ACCA**
- 13 septembre** **vide grenier des Aînés**
- 24 octobre** **concours de pétanque licenciés**
Colverts pétanques